



**Chambre de Commerce
du Témiscouata**

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU TÉMISCOUATA

Chambre de commerce du Témiscouata

Le 10 juin 2025, s'est tenue l'Assemblée générale annuelle (AGA) de la Chambre de commerce du Témiscouata, à la Salle du Complexe des Générations à Packington sous la présidence de Madame Cindy Bégin, présidente du conseil d'administration.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19 hres, en remerciant les membres présents pour leur participation et leur engagement envers la Chambre de commerce du Témiscouata.

2. Vérification du quorum et régularité de l'avis de convocation

La directrice, Mme Martine Lemieux, confirme que l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres en règle, conformément aux statuts et règlements de la Chambre. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut débuter.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Mme Martine Lemieux, secrétaire d'assemblée. Aucune modification n'étant proposée, l'ordre du jour est adopté tel quel.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente

Le procès-verbal de l'AGA du 11 juin 2024 est présenté aux membres présents. Il est proposé par Guillaume Roy et secondé par François Joseph de l'adoption du procès-verbal du 11 juin 2024. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

6. Rapport annuel de la présidente.

- Visite de Monsieur Éric Girard, ministre des Finances à Dégelis.
- Cocktail de la Rentrée.
- Rencontre et dîner avec M. Maxime Blanchette-Joncas, député.
- Participation pétition Sauvegarde service santé au Témiscouata.
- Participation Événement Emploi avec M. Lambert et organismes.
- GALA DÉCOUVERTES 2024.
- Campagne Achat Local pour les Fêtes.
- Déjeuner-conférence Comment s'adapter aux changements au Témiscouata.
- Don reconnaissance envers étudiant(es) des Polyvalentes de Cabano et Dégelis. (GALA)
- 5@7 Tout savoir sur les assurances collectives. (Avantages membres)
- Rencontre FCCQ St-Hyacinthe entre DG.

7. Rapport financier

La trésorière, Mme Louise Morin ainsi que Mme Linda Bossé de la firme RCGT, présente les états financiers vérifiés **pour l'exercice financier se terminant le 31/01/2025**. Madame Morin nous mentionne que les états financiers sont conformes et à jour. François Joseph propose l'adoption des états financiers et Anie Bélanger le seconde.

Les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

8. Nomination des vérificateurs

La présidente propose la reconduction de Mme Linda Bossé chez RCGT en tant que vérificateur pour l'exercice à venir. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Élection des administrateurs

La présidente d'élections, Mme Linda Bossé, procède à l'élection des administrateurs pour les postes vacants **pour un mandat de deux (2) ans** sauf la présidence 1 an.

Les candidatures suivantes sont proposées et dûment appuyées :

Mme Cindy Begin, proposée par Sébastien Morin, appuyée par Louise Morin

M. Guillaume Roy, proposé par Richard Lemay, appuyé par Valérie Dumont

Mme Édith St-Amand, proposée par Louise Morin, appuyée par Cindy Bégin

Mme Annie Marchand, proposée par Josée Lévesque, appuyée par Richard Lemay

Mme Josée Lévesque, proposée par François Joseph, appuyée par Annie Marchard

M. François Joseph, proposé par Guillaume Roy, appuyé par Sébastien Morin

Mme Diane Malenfant, proposée par Valérie Dumont, appuyée par Cindy Bégin

Mme Mireille Chouinard, proposée par Sébastien Morin appuyé par François Joseph

M. Kevin Marcoux, proposé par Cindy Begin, appuyé par Edith Saint-Amand.

Aucune autre candidature n'étant soumise, **il est proposé et résolu d'élire les candidats par acclamation.**

Les personnes élues déclarent accepter leur mandat.

10. Désignation des officiers

À la suite des élections, le conseil d'administration désigne les officiers suivants :

- Présidente : Mme Cindy Bégin
- Vice-président : Monsieur Sébastien Morin
- Secrétaire : Mme Josée Lévesque
- Trésorier : Mme Louise Morin

11. Période de questions

La présidente ouvre la période de questions. Les membres présents posent diverses questions concernant :

- Il n'y a eu aucune question venant du public.

12. Levée de l'assemblée

Étant épuisé l'ordre du jour, la présidente déclare l'assemblée levée à 20h 38minutes.